

Invitation à une activité de formation continue

Titre : La réduction de la mortalité : un nouveau regard sur la prise en charge de la MPOC

No d'activité : 85553

Date : mardi le 28 mars 2023

Lieu : Restaurant La Galoche, 1000, route 116, Acton Vale

Coordonnées : Inscription obligatoire
Contactez Maryse Bissonnette, secrétaire formation médicale continue
Tél. 450 991-1256 // formation@amoy.ca

Par souci environnemental, n'imprimez cette invitation que si vraiment nécessaire.

Objectifs

- Clarifier le rôle et le ratio risque/bénéfice des corticostéroïdes dans la gestion de la MPOC
- Identifier les causes de mortalité en MPOC et transposer les connaissances acquises sur l'importance d'une prise en charge optimisée
- Discuter des résultats d'études sur les principaux inhalateurs disponibles et comment les appliquer dans la pratique courante
- Déterminer les options pouvant améliorer la qualité de vie du patient

Président de séance : Dr Marc Gallant

Horaire

2023-03-28	18:00	18:30	Accueil/Clôture		
2023-03-28	18:30	19:00	Pause/Repas		
2023-03-28	19:00	20:30	Conférence	La réduction de la mortalité : un nouveau regard sur la prise en charge de la MPOC	Dr Jonathan Lévesque, pneumologue et directeur médical du Service régional de soins à domicile (SRSAD) pour maladies pulmonaires chroniques à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de GSK

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>